



Bonjour à toutes et à tous,

En ce début de saison, je vous souhaite une bonne rentrée à toutes et à tous!

Je vous avais fait parvenir, au mois de juillet, des informations concernant les compétitions et autres actions promotionnelles prévues pour la saison prochaine.

Cependant, suite à la crise sanitaire que nous avons connue et qui ne semble pas encore terminée, et aux retours que j'ai pu avoir depuis l'envoi de mon courrier, j'ai demandé à la CT FFE de revoir, pour cette saison, certaines modifications prévues concernant le championnat de France féminin de parties rapides. En effet, plusieurs ligues et départements, pourtant favorables à cette mesure, m'ont fait part de la difficulté à mettre en place cette nouvelle phase départementale, dès cette saison. Par conséquent, nous avons décidé de suspendre cette mesure obligatoire pour la saison en cours et de ne tenir compte que du championnat de ZID pour les qualifications au Trophée Roza Lallemand 2021.

Néanmoins, ces championnats départementaux me paraissent faire partie des mesures permettant une plus grande démocratisation des compétitions féminines sur notre territoire et une valorisation des actions entreprises dans chacun des comités. J'encourage les comités à organiser tout de même des championnats départementaux pour lesquels seront attribués des titres et qui feront l'objet d'une communication suivie sur les sites Internet.

Je tiens d'ailleurs à remercier les comités qui en organisent depuis plusieurs années, avec succès, dans leur département.

En cas de limitation du nombre de participantes lors de la phase ZID, qui pourrait être liée au protocole Covid 19, les joueuses ayant participé au championnat de leur comité devront être prioritaires sur les autres.

Je reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison.

Cordialement.

Jocelyne Wolfangel DNEF -FFE